

Bordeaux, le 25 janvier 2015

LETTRE OUVERTE AUX ELUS DE LA METROPOLE BORDELAISE ET AUX AUTORITES PREFECTORALES

SQUATS « ROMS » : NE SACRIFIEZ PAS LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président de Bordeaux Métropole,
Mesdames et Messieurs les Maires,**

Depuis maintenant plusieurs années, quelques centaines de ressortissants bulgares et roumains, « Roms » pour la plupart, se sont installés sur le territoire de l'agglomération bordelaise. Souvent de condition modeste, leur installation s'est opérée dans les contraintes imposées certes par la précarité de leur situation mais aussi par l'ambiguïté de l'action publique.

Depuis plusieurs années, entre les déclarations de principe et la mobilisation de dispositifs publics d'une part¹, les résistances et postures stigmatisantes ou les traitements par amalgame d'autre part, les autorités publiques s'obstinent dans la sanction outrageante d'une évacuation des squats ou bidonvilles, sans réponse de relogement ou d'hébergement. Cette attitude condamne la plupart des familles concernées à l'errance et les acteurs en charge de l'accompagnement à l'improvisation de solutions d'urgence, au rapiéçage sans cesse recommencé et éprouvant des ruptures du suivi sanitaire, social, scolaire de cette population.

Le jeudi 22 janvier dernier en matinée, plusieurs dizaines de personnes parmi lesquelles des enfants malades ont été évacuées d'un squat qu'elles occupaient sur une zone d'activité à proximité de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. En pleine période hivernale, les plus chanceux ont pu trouver un accueil solidaire, les autres s'abriter dans des caravanes de fortune sans chauffage avec de nouvelles menaces d'expulsion par les forces de l'ordre. Oubliés les droits les plus fondamentaux. Oubliée la circulaire du 26 août 2012 incitant les pouvoirs publics à une solution de relogement en cas d'évacuation.

¹ Dont la mise en place d'une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale, de services de médiation et la mobilisation de multiples services publics

Ignorées les condamnations de la France par la CEDH dénonçant le traitement indigne imposé à ces ressortissants de l'Union Européenne. Ignorée la « charte pour les droits et la dignité des occupants de terrain » proposée par plusieurs associations en octobre 2014.

Une fois de plus, c'est le principe d'humanité que l'on bafoue, que l'on piétine sous couvert d'un usage de procédure qui frise le cynisme. « Roms » ou pas, étranger ou Français, tout individu à la rue a droit à un toit.

Le 11 janvier dernier, dans les circonstances tragiques que l'on sait, des millions de citoyens, rassemblés outre leurs différences, outre leurs origines ou opinions, ont massivement exprimé leur profond attachement aux valeurs de la République, leur rejet de la barbarie et de l'intolérance.

Cette République appelle, plus que jamais aujourd'hui, qu'on lui redonne le sens des valeurs par lesquelles elle s'est construite, au prix de combats, au prix aussi de la vie de toutes celles et ceux qui l'ont servie et défendue en réponse à la terreur et à la barbarie d'autres temps.

C'est pourquoi la Ligue des Droits de l'Homme de Gironde ne peut que dénoncer l'inlassable harcèlement d'une procédure d'expulsion dont le principe, les modalités et les résultats n'honorent ni l'action publique ni l'incarnation d'une République de liberté, d'égalité et de fraternité, attachée à traiter dignement les citoyens dans toute leur diversité.

Mesdames et messieurs les élus, Monsieur le Préfet, acceptez d'entendre notre appel : ne sacrifiez pas les valeurs de cette République.

Comprenez également que nous rendions cette lettre publique.

Soyez assurés, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, Mesdames et Messieurs les Maires, de notre considération due aux hautes responsabilités administratives et électives dont vous avez la charge, tout autant qu'à notre indéfectible attachement à la République dont nous sommes communément serviteurs et redevables.